

avons dressé le présent acte. Ont nous avons
donné lecture aux comparants et qui nous ont
signé avec eux.

[Signature]

Mairie de La Garde

[Signature]

Arrondissement de Evreux

N° 58

N° 59

Seren
Gaudonje

Du Douze Décembre an mil huit cent
soixante. Creux à sept heures du matin.

acte de Décès de Seren Gaudonje
abbotain décédé le jour d'hui à deux heures du
matin, profession de journalier âgé de quarante cinq
ans né à Escarène Département des Alpes Maritimes
Domicile à Evreux, femme Mort à La Garde, fils de
feu Jean Michel et de feu Marie Baptistine
Dorat son épouse, vis-à-vis cultivateurs domiciliés à
Escarène Alpes Maritimes.

Sur la déclaration à moi faite par Charles
Lauquier âgé de quarante cinq ans profession de
cultivateur Domicile à La Garde, qui a été été
assuré du décès du défunt et par Henri Dussuc
âgé de cinquante deux ans, profession de menuisier de
la marine ou ébéniste Domicile à La Garde, qui a
été été assuré du décès du défunt.

et ont les déclarants signé.

Contaté suivant la loi par moi Joseph
Fourné adjoint Delégué par M. le Maire de La
Garde, remplissant les fonctions d'Officier de
l'état civil, après m'en être assuré du décès et lecture
du présent acte a été donné aux déclarants.

[Signature]

Dussuc

[Signature]

Ces et écrit par nous Joseph Fourné
adjoint Delégué par M. le Maire de La Garde,
remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil,
le présent registre conformément pour l'année 1873.
Cinquante deux actes.

La Garde le 1^{er} janvier 1874.

L'Officier de l'état civil



[Signature]